

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE GRIGNY
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **29 novembre 2024**

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
29	21	8	0

Date de convocation le **22 novembre 2024**

Président: M. Xavier **ODO**

Secrétaire de séance : M. Amar **MANSOURI**

Présents :

M. Xavier **ODO**, Mme Isabelle **GAUTELIER**, M. Guillaume **MOULIN**, Mme Najoua **AYACHE**, M. Florian **RAPP**, M. Frédéric **SERRA**, Mme Irène **DARRE**, M. Christophe **CABROL**, Mme Marie-Claude **MASSON**, M. Hervé **NOUZET**, M. Amar **MANSOURI**, M. Olivier **CAPELLA**, M. Maxime **MONTET**, Mme Delphine **FAURAND**, Mme Aurélie **FRONTERA**, M. Florian **CAMEL**, M. Roland **DÉCOMBE**, Mme Pia **BOIZET**, Mme Daniela **SEIGNEZ**, M. Monji **OUERTANI**, M. Arnaud **DEROUBAIX**

Procuration :

Mme Victoria **MARI** donne pouvoir à Mme Isabelle GAUTELIER, Mme Maria **MARTINEZ** donne pouvoir à Mme Marie-Claude MASSON, M. Djamal **MESAI-MOHAMMED** donne pouvoir à M. Hervé NOUZET, Mme Nathalie **COURREGES** donne pouvoir à M. Frédéric SERRA, Mme Chloé **OLLAGNIER** donne pouvoir à M. Florian RAPP, M. Théo **VIGNON** donne pouvoir à Mme Najoua AYACHE, M. Jérôme **BUB** donne pouvoir à M. Monji OUERTANI, Mme Marie-Line **JULLIEN** donne pouvoir à M. Guillaume MOULIN

EXERCICE 2024 - BUDGET ZAC DE CHANTELOT - CLÔTURE DU BUDGET ANNEXE

Vu le Code Général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire M57 ;

Vu le compte administratif et le compte de gestion 2023 du budget annexe de la « ZAC de Chantelot » ;

Le Conseil Municipal a décidé, lors de la séance du 2 janvier 2007 de créer un budget annexe dédié à la « ZAC de Chantelot ».

Suite au transfert de compétence à la Métropole et au protocole d'accord transactionnel actant la prise en charge du prêt par la Métropole, il convient de clôturer le budget annexe de la ZAC de Chantelot au 31 décembre 2024.

Considérant que les services de la Trésorerie municipale ont informé la Ville que la gestion de la « ZAC de Chantelot » dans une comptabilité séparée, via un budget annexe, ne s'impose plus, et que ce budget peut être intégré dans le budget principal de la Ville de Grigny ;

Considérant que le compte de gestion 2023 du budget annexe de la « ZAC de Chantelot » présente un résultat de clôture en excédent de 2 229 305,88 € en investissement, et en déficit de 2 018 131,54 € en fonctionnement, le résultat global de l'exercice 2021 est donc un excédent de 211 174,34 € ;

Considérant que ce budget ne présente plus de mouvement depuis l'exercice 2021, il convient de procéder à l'intégration de ce résultat au budget principal de la Ville. Cet abondement constitue une provision suite à la clôture de ladite ZAC.

Après avoir entendu le Rapporteur et délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE

DE CLÔTURER le budget annexe « ZAC de Chantelot » au 31 décembre 2024 ;

DE DONNER pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération ;

DE REVERSER le solde du budget annexe « ZAC de Chantelot » soit 211 174,34 € au budget principal de la Ville sur l'exercice 2024.

Suffrages exprimés	29	
Vote(s) Pour	29	M. Xavier ODO , Mme Isabelle GAUTELIER , M. Guillaume MOULIN , Mme Najoua AYACHE , M. Florian RAPP , Mme Victoria MARI , M. Frédéric SERRA , Mme Irène DARRE , M. Christophe CABROL , Mme Marie-Claude MASSON , Mme Maria MARTINEZ , M. Djamal MESAI-MOHAMMED , Mme Nathalie COURREGES , M. Hervé NOUZET , M. Amar MANSOURI , M. Olivier CAPELLA , M. Maxime MONTET , Mme Delphine FAURAND , Mme Aurélie FRONTERA , Mme Chloé OLLAGNIER , M. Théo VIGNON , M. Florian CAMEL , M. Roland DÉCOMBE , Mme Pia BOIZET , M. Jérôme BUB , Mme Daniela SEIGNEZ , M. Monji OUERTANI , M. Arnaud DEROUBAIX , Mme Marie-Line JULLIEN
Vote(s) Contre	0	
Abstention(s)	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Ainsi fait et délibéré le vendredi 29 novembre 2024.

Le Maire,
Xavier ODO.

Le secrétaire de séance
Amar MANSOURI.